



Michel CADELANO est membre du directoire du Fonds de Garantie des Dépôts et Résolutions (FGDR) depuis le 1^{er} octobre 2019.

Michel Cadelano a mené sa carrière au sein du secteur bancaire français et possède une solide expérience des sujets de gouvernance, de la gestion des risques et des relations avec les autorités.

Depuis 2014, Inspecteur général chez Bpifrance, il était l'interlocuteur privilégié de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de la Supervision Unique de la Banque Centrale Européenne (BCE). Michel Cadelano a été notamment Responsable de l'audit interne pour l'Europe de l'Ouest au sein de la Société Générale. (2008 – 2014).

Auparavant, il a fait partie de l'Inspection Générale de BNP Paribas et a accompagné le déploiement informatique de la stratégie de gestion de trésorerie des clients de la banque. (2001 – 2005).

Enfin, dans la première partie de sa carrière, Michel Cadelano a eu la responsabilité du système d'information pour les activités de monétique et de banque de flux.

Le FGDR a pour mission de protéger et d'indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou prestataire de services d'investissements. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, il intervient à la demande des autorités de supervision du secteur bancaire et financier soit en amont, en intervention préventive ou de « résolution » des crises bancaires, soit en indemnisation au moment de la défaillance d'un établissement. Au 09/09/2024, il couvre 1181 établissements adhérents, et gère quatre mécanismes de garantie: la garantie des dépôts, la garantie des titres, garantie des cautions et la garantie des services de gestion. **Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur clé au service de la stabilité du système bancaire français.**

www.garantiedesdepots.fr

CONTACT :

Sylvie Godron, Direction de la communication FGDR

sgodron@garantiedesdepots.fr – 06 71 31 21 22